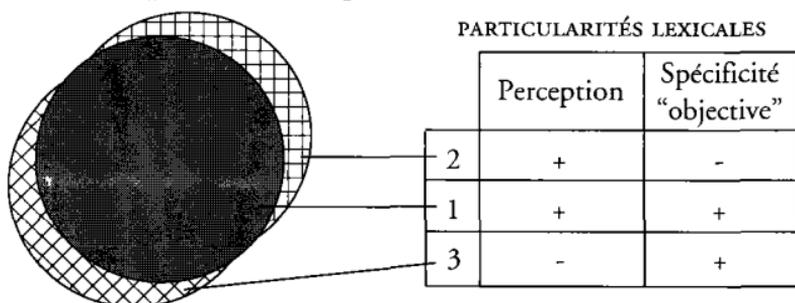


## ANNEXE

### Vers un modèle global <sup>(12)</sup>

On commence à voir comment, de la description de la communauté linguistique, on peut arriver à concevoir une méthode d'approche de la description du lexique. Plus haut, nous avons utilisé un schéma pour montrer que les éléments linguistiques faisant partie d'une langue tiraient leur légitimité de deux sources: conformité au système linguistique ou conformité aux représentations sur la langue (ou coïncidence des deux). Ce modèle peut être appliqué, sans retouche, aux français régionaux, pour ce qui nous concerne au domaine lexical, et spécialement à celui des particularités: les particularités lexicales d'une variété sont des éléments:

1. soit spécifiques (13) à la variété concernée, et perçus comme tels;
2. soit perçus comme spécifiques, mais objectivement non-spécifiques;
3. soit spécifiques, mais non perçus comme tels.



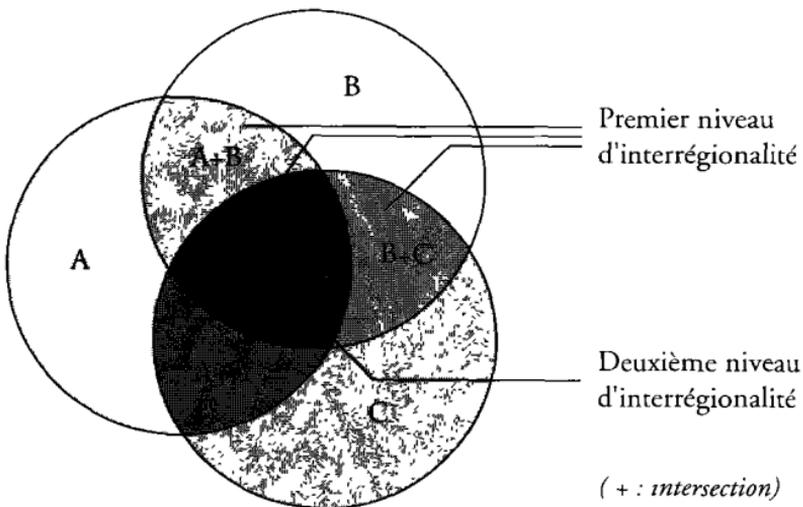
On s'aperçoit facilement des avantages de l'application de ces critères: on n'a plus à utiliser la méthode "différentielle" et le corpus d'exclusion constitué par les dictionnaires normatifs, ce qui posait le difficile problème des termes confusément perçus comme "particuliers", mais qui figuraient quand-même dans les dictionnaires de la norme: ("boubou", "filao", "badamier"). Cette contradiction découlait peut-être du fait que l'on n'avait pas toujours les idées tout à fait claires sur le sens de "particularités": s'agissait-il d'une approche purement intralinguistique, qui compare des corpus et ne doit donc considérer comme "particularité" que ce qui est spécifique? ou s'agit-il de "particularité" au sens sociolinguistique, qui retient des unités utilisées et/ou reconnues par une communauté linguistique donnée? La confusion des conceptions menait à ce problème, insoluble, tant que l'on ne clarifiait pas les enjeux.

(12) Extrait de Robillard, 1991.

(13) Spécifiques "objectivement": lors de la comparaison de variétés entre elles.

Nous ne nous attarderons pas sur le fait que la conception proposée ici évite également une autre difficulté suscitée par les approches différentielles, celle des “trous de compétence”. Lorsque l’on définit la régionalité comme la différence avec le standard, on s’aperçoit que les locuteurs régionaux se distinguent souvent des locuteurs standard (ou d’autres régions) par le fait que certaines formes sont inconnues d’eux, ou sont connues passivement seulement (Robillard, 1989-b), mais jamais employées. Doit-on recenser ces “trous”, ou considérer que seuls les traits positifs doivent être décrits? De même, les locuteurs, selon la communauté linguistique à laquelle ils appartiennent, ont des éléments différents dans leur compétence active et passive, et cela mériterait peut-être d’être traité. On peut se débarrasser de cette question, dans le cadre d’un projet *lexicographique* (et non lexicologique) en arguant du fait qu’un *inventaire* s’arrête au lexique actif, observable et concrétisé, délaissant le potentiel. La question mériterait cependant un examen approfondi.

On peut, et même on doit sans doute examiner les conséquences des deux approches comparées ci-dessus. Si l’on choisit l’approche purement intralinguistique, on est amené, en toute rigueur, comme nous y avons été amené à un stade de notre réflexion à le faire (Robillard, 1990), à poser une hiérarchie de degrés de “régionalité” : on peut, pour prendre un exemple concret, rencontrer des éléments propres à une région bien circonscrite, l’Île Maurice. Mais on peut aussi constater l’existence de termes communs à une zone, le sud-ouest de l’Océan Indien, et même des termes communs à Maurice et aux Seychelles et au Québec, mais absents de la Réunion et de Madagascar (influence anglaise plus faible). Cela conduit donc au modèle que nous avons proposé, qui considérerait qu’il existait, entre les français strictement “régionaux”, et des ensembles “inter-régionaux”, etc. (voir schéma ci-dessous, plus abstrait, et simplifié à 3 régions, et 4 intersections, en 2 niveaux d’inter-régionalité).



De graves objections surgissent lorsqu'on s'aperçoit que des français "inter-régionaux" prolifèrent dans toutes les directions (non indiquées sur le schéma) : "caoutchouc" (= pneu) est attesté en Afrique et à Maurice, "touquer" (= toucher, dans le domaine de la pêche) réunit Maurice et certains dialectes du nord de la France, etc. Par ailleurs, non seulement cette prolifération devient-elle gênante, mais de plus, en synchronie, ces ensembles ne représentent rien (manque de consistance réelle, sociale), puisqu'ils représentent vraisemblablement soit des tendances générales du français ("français zéro" de R. Chaudenson (1974, 1985)), soit d'anciens contacts (colonisations québécoise et mauricienne partiellement en provenance des mêmes zones). Il est évident que ce modèle ne peut être adéquat en synchronie, car les français "inter-régionaux" ne correspondent pas à des communautés linguistiques (14) ayant quelque consistance. On peut donc se demander à quel titre on pourrait les faire surgir, comme par enchantement, sans support social, ce qui conduirait à reconstruire l'espace francophone sur des fictions de plus en plus fantomatiques. On ne doit pas pour autant nier qu'un travail effectué selon une telle méthodologie puisse avoir un certain intérêt, mais il n'en demeure pas moins que cela ne correspond pas à l'étude de communautés linguistiques, donc pas à des variétés de langues existantes.

Didier de Robillard, 1993

---

(14) On apprécie ici la pertinence du critère sociolinguistique, qui évite bien des complications, même s'il en suscite d'autres par ailleurs.

## BIBLIOGRAPHIE

- Afeli Kossi, 1990: "Le français d'Afrique pour quoi faire?", in Clas, A./Ouoba, B.B. édés., *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone = Actualité scientifique*, Montrouge; AUPELF-UREF/John Libbey. 206p. pp. 5-9.
- Chaudenson, Robert, 1985: "Français avancé, français zéro, créoles", *Actes du XVII<sup>e</sup> Congrès de Linguistique et philologie romanes*, vol. V, Sociolinguistique des langues romanes. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence. pp. 165-180.
- Desmarais, Nadia, 1967: *Le français à l'Île Maurice*, Dictionnaire de termes mauriciens, Port-Louis, Imprimerie commerciale, 97 p.
- Grawitz, Madeleine, 1990: *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz. 1 140 p.
- IFA, 1988: *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire*, Paris, EDICEF/AUPELF, 442 p.
- Mackey, William Francis, 1971: *La Distance interlinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval. 193p.
- Mounin, Georges, 1963: *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- Robillard, Didier de, 1993: "Le concept de particularité lexicale: éléments de réflexion", in Latin, D., Queffelec, A., Tabi-Manga, J. édés, *Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologies*, Montrouge; AUPELF-UREF/John Libbey Eurotext, 463 p., pp. 113-135.
- Robillard, Didier de, 1992: "L'aménagement linguistique du français à l'Île Maurice: un exemple de réconciliation de la théorie et de la pratique?" in *Espace Francophone*, n°40, 1992, J. Maurais, éd. pp. 121- 134.
- Robillard, Didier de (à paraître 1): "L'Île Maurice: un laboratoire d'étude de la francophonie à travers la problématique du "français régional mauricien"?" à paraître in n° spécial de *Culture et pédagogie* à l'occasion du Sommet francophone tenu à l'Île Maurice, Port-Louis, Association mauricienne des enseignants de français, 21 p.
- Robillard, Didier de (à paraître 2): "Le langage des gens, c'est beaucoup leur maison: Perception et traitement des (variétés de) langues en contact dans la presse écrite à l'Île Maurice: étude d'une gestion de la "citation de langue autre" à travers un sondage sur les "marques" dans la presse". Communication au 7<sup>e</sup> Colloque international des études créoles (Île Maurice, octobre 1992). À paraître dans *Études créoles*.
- Robillard, Didier de/Beniamino, Michel/Bavoux, Claudine, édés. sous presse: *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 536 p.

# STRUCTURE DE L'INVENTAIRE

## MÉTHODES DE DESCRIPTION

Pour l'essentiel, notre approche de description n'a rien que de très classique, puisque nous avons largement emprunté notre dispositif descriptif soit à la tradition lexicographique française, soit aux fiches du programme *IFA*. On peut quand-même passer en revue les diverses rubriques de nos fiches, en explicitant ou en motivant certains choix.

### *Entrée*

#### *Dégroupement / regroupement, polysémie, homonymie*

Le choix du dégroupement s'est imposé à nous pour des raisons à la fois théoriques et pratiques. D'une part, une étude qui se veut synchronique n'a pas de raison de privilégier le regroupement, qui se fait en effet le plus souvent selon le principe diachronique. Par ailleurs, indépendamment de ces raisons théoriques qui pourraient se discuter à perte de vue, le choix du dégroupement découle tout simplement du fait que ce lexique fait partie d'un projet qui vise, à terme, à constituer un inventaire intégré des unités utilisées dans l'Océan Indien. Il est clair alors que l'on a intérêt, pour rendre possible le processus d'intégration ultérieur, à dégroupier les sens, car rien n'indique que la totalité des sens rencontrés dans une région pour un signifiant donné se retrouve ailleurs. Le dégroupement multiplie par conséquent les chances de faire coïncider, dans une même notice, les unités recueillies sur des terrains différents, avec la simple addition de la mention indiquant les régions où ce terme est utilisé. Quelques exceptions au principe du dégroupement demeurent cependant, lorsque les sens sont si proches qu'il paraît exagéré de choisir l'option de l'homonymie.

Les différentes entrées sont signalées par **A**, **B**, etc. au premier niveau de hiérarchie, puis par **1**, **2**, etc. pour les sous-niveaux de hiérarchisation, qui peuvent se combiner avec les symboles précédents : **A.1**, **A.2**... Si les différences de sens sont minimales, et qu'il n'y a pas à démarquer plusieurs niveaux, on utilisera **1**, **2**, **A** et **B** marquant des différences (catégorielles, sémantiques) plus importantes.

## Graphie

L'option de la graphie "intégratrice" a été retenue pour les emprunts. Puisqu'il s'agit d'une variété de français, il paraît cohérent de marquer, par la graphie, l'appartenance de ces unités à cette langue.

Cependant, cette option globale est parfois modulée :

- par la volonté d'éviter des homographies gênantes: Ex.: [dal puRi]. On a évité, bien entendu *dalle pourrie*, *dal pourri*, pour opter pour *dal pouri*.
- par la volonté de se conformer à ce qui paraît être l'image de la graphie du mot dans le corps social, lorsqu'un usage semble établi: Ex. [fujǎn] *foo yang* et non pas *fouyang*, *fooyangue*, etc. De même, selon le *Petit Robert*, ce qui est ici graphié *fouine* pourrait s'écrire *foëne* (PR), mais ne serait plus reconnaissable graphié ainsi. Dans la mesure où le risque d'homonymie avec la "fouine" (animal) est quasi inexistant, ce choix semble préférable. De même, "cash" pourrait s'écrire autrement. Mais ici, l'image (origine anglaise) du mot chez les locuteurs, la volonté d'éviter l'homographie (cache), ou des graphies non intégratrices (kash, kache, quache, etc.!) conduisent à *cash*.

## Présentation des entrées

Les entrées suivies d'une référence (presse, ouvrage) sont attestées à l'écrit. La référence *Desmarais* ne correspond pas à une attestation écrite parce que cet ouvrage n'est pas une source primaire, mais un recueil comprenant des formes orales, où la recension d'un terme ne fait donc pas foi de son attestation à l'écrit. De même la référence *MaBC* ne correspond pas à une forme écrite, puisqu'il s'agit d'une attestation à l'oral sur les ondes de la radio-télévision mauricienne.

Les variantes de l'entrée sont signalées dans la même typographie, mais en plus petit, après un / :

Ces variantes peuvent être :

- purement graphiques: Ex.: **Carry / curri / cari** ;
- des variantes longues et brèves: **Conseil privé / Conseil privé de la reine / Conseil privé du roi**.

Lorsque le premier mot choisi pour constituer le début de l'entrée lexicographique ne constitue pas le premier mot se trouvant, en discours, à l'initiale, cela se signale par des parenthèses.

Ex.: **Sou (un)**

Dans ce cas, à chaque fois que l'on peut avoir un doute, parce que l'entrée comporte plusieurs mots, et qu'il est difficile de prévoir par lequel le lexicographe a choisi qu'il devrait commencer, on a placé des renvois :

**Lascar** voir **patangue lascar**

Les parenthèses au milieu d'une entrée marquent un élément facultatif:

Ex. : **Chatini (de) coco**

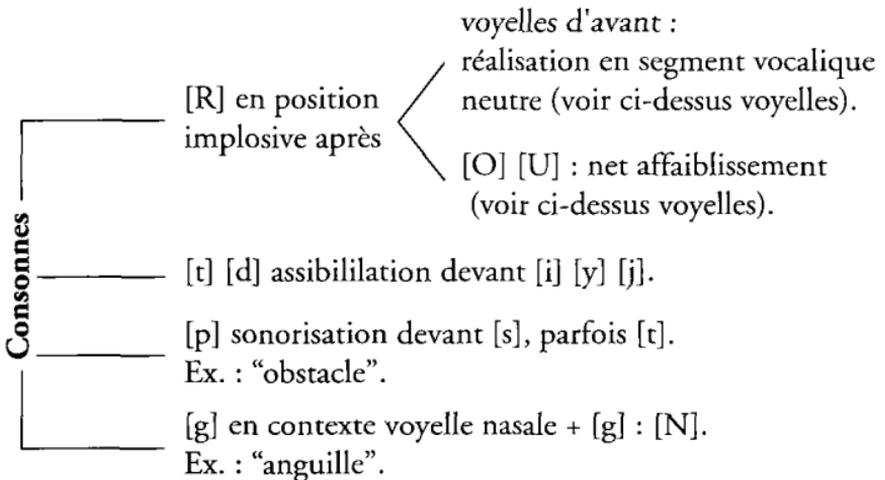
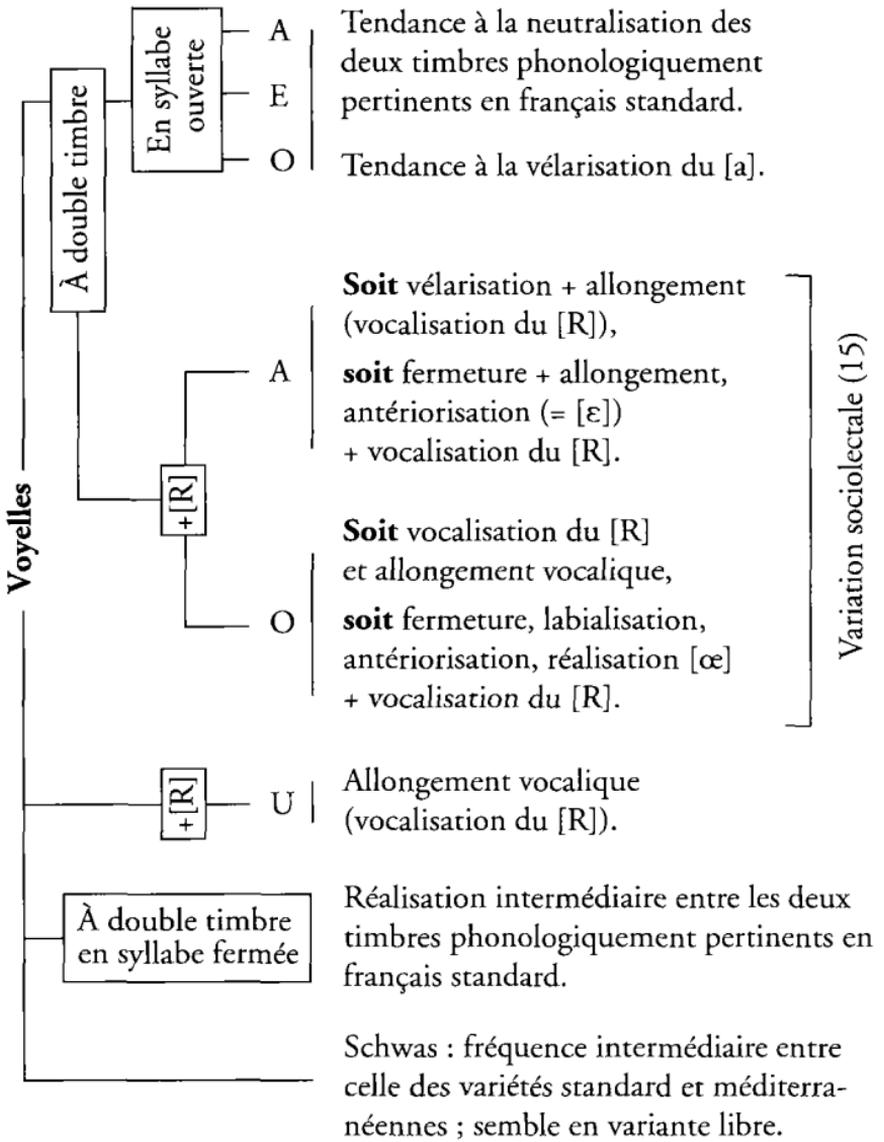
### *Phonétique*

Il semble raisonnable et économique de ne signaler la transcription phonétique (entre crochets) que lorsque l'orthographe "normale" ne permet pas d'en reconstituer la prononciation (ce qui est cohérent avec le choix d'une graphie intégratrice, ci-dessus), souvent dans le cas d'emprunts ou d'archaïsmes: "Canot" [kanot]. Les variantes phonétiques obéissent aux mêmes règles que les variantes graphiques en ce qui concerne l'usage de la barre oblique et des parenthèses.

Un problème particulier concerne la notation du /R/. Sur le plan strictement phonologique, il suffirait de choisir un symbole unique pour tous les allophones de /R/, en précisant cependant que les /R/ implosifs (après voyelle) se réalisent comme une voyelle allongée, avec peu ou pas d'articulation consonantique, alors que les /R/ explosifs sont plus conformes à la prononciation du français standard.

Il a paru cependant plus clair de rappeler cette particularité assez emblématique dans les transcriptions, en notant le /R/ explosif [R], et le /R/ implusif [r]: par exemple, "rare" se noterait: [Ra<sup>r</sup>].

Pour le reste des caractéristiques phonétiques régulières, et qui ne sont de ce fait pas indiquées dans les transcriptions phonétiques, nous reproduisons le tableau synthétique proposé par Robillard (à paraître, in Robillard/Beniamino/Bavoux sous presse).



(15) Dans chacun des cas, la variante du dessus correspond à la variété la moins prestigieuse du français.

## CATÉGORIE GRAMMATICALE

On a utilisé, autant que possible, les catégories et abréviations du *Petit Robert*. Pour les verbes, nous avons pensé un moment utiliser les approches préconisées par C. Blanche-Benvéniste, très précises, mais y avons finalement renoncé, ce type de description étant trop peu répandu dans le grand public.

## ATTESTATIONS

Cette indication figure juste après la catégorie grammaticale. Si aucune mention n'est présente (cas le plus fréquent), c'est qu'il s'agit du résultat d'observations sur le terrain, à l'oral.

Dans le cas où le recueil s'est fait dans une source écrite, celle-ci est indiquée de manière abrégée.

## MARQUE D'USAGE

Exemples: spéc(ialisé) / cour(ant) / rare / jeune / arch(aïque) / enf(antin)... sont, *autant que possible*, mutuellement exclusifs. On peut se poser des questions, sur le plan de la "logique" de ces marques, qui procèdent, en effet de critères assez différents: "courant" et "rare" décrivent la fréquence, "archaïque" la perception qu'en ont les locuteurs (cette mention implique la rareté), "enfantin" et "jeune" le type de locuteur susceptible d'utiliser une unité, et le type de situations d'énonciation où ces unités apparaissent. Elles émergent tout simplement, et de manière très empirique, des catégories qui semblent pertinentes pour caractériser les unités, selon les critères correspondant tantôt aux effets en discours ("archaïque", "rare" constituent une mise en relief, alors que "courant" passe inaperçu), tantôt au type de situation: "spécialisé", "enfantin", "jeune", qui permettent, bien entendu, lorsqu'ils sont employés hors de la situation "normale", de produire aussi des effets en discours.

## DOMAINE D'EMPLOI

Exemples: gén(éral) / auto. / cuis(ine) / pêche / flore / chasse / méca(nique) / hab(itat) (16) / soc(ial) / vest(imentaire) / relig(ieux) / instit(utionnel) / scol(aire) / sport / (industrie) sucre(ière) / ...

Ces marques indiquent:

1. soit qu'un terme ayant plusieurs sens, a un sens particulier lorsqu'il est employé dans l'un des contextes précisés. Ex.: **Baba [A]** et **Baba [B]** se distinguent par le fait que **Baba [A]** est caractérisé

---

(16) Comprend: habitations, "cour", espace privé d'agrément ou de culture.

comme “général” (ustensile de cuisine), alors que **Baba [B]** relève d'un domaine spécialisé, celui du vocabulaire des activités de la mer;

2. soit qu'un terme est connu des spécialistes d'un domaine, même s'il n'a qu'un sens, et qu'il n'y a aucun risque d'homonymie.  
Ex. : **Fouine** (harpon).

## REGISTRE

Exemples : neutre / obsc(ène) / fam(ilier) / ... Rien de particulier à signaler en ce qui concerne ces notations.

## DÉFINITION

La définition est proposée en français standard (référence : le *Petit Robert*), sans que l'on s'interdise d'y intégrer des mots décrits ailleurs dans l'inventaire, si cela rend la définition plus économique ou conforme à l'usage. Ces unités figurent alors, dans la définition ou l'exemple, entre guillemets. S'il s'agit d'une espèce de la flore ou de la faune décrite en référence à une terminologie scientifique, l'ouvrage de référence est indiqué entre crochets. La définition se limite à une définition “en langue” : informations nécessaires à l'emploi à bon escient d'une unité en discours.

## CONTEXTE

Indiqué par des italiques, un exemple (parfois plusieurs pour illustrer des facettes différentes de l'emploi de l'entrée) est toujours fourni. Il est suivi de l'indication de la source lorsqu'il ne s'agit ni d'un exemple recueilli à l'oral, ni d'un exemple “fabriqué” par l'auteur.

En effet, compte tenu du mode de recueil, on comprendra qu'il est difficile de collecter des exemples “sur le vif” (il est déjà suffisamment compliqué de recueillir les unités sans se faire “repérer”, et compromettre ainsi la spontanéité des locuteurs). Dans ces cas, nombreux, des exemples ont été fabriqués, et soumis à la vérification de témoins, leurs propositions de reformulations étant prises en compte si nécessaire.

## COMMENTAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

Cette rubrique, qui accueille toutes les observations qui ne se laissent pas facilement standardiser, comprend des remarques étymologiques, sociolinguistiques, syntaxiques, etc. ou des informations sur le référent, lorsqu'il s'agit d'un objet “exotique” pour le lecteur non familier du terrain, qu'il convient donc de décrire de manière plus détaillée que dans la définition en langue. L'intégration de l'étymo-

logie au commentaire encyclopédique marque bien que cette dimension n'est pas centrale à notre perspective, qui est synchronique. Nous avons eu recours aux ouvrages courants traitant d'étymologie dans la zone Océan Indien (R. Chaudenson, P. Baker et V. Hookoomsing) sans pousser les recherches jusqu'au *FEW* par exemple, travail d'ailleurs presque toujours effectué par Chaudenson (1974), notre source privilégiée.

Nous avons inclus dans cette rubrique la description de tous les processus évolutifs : les origines en langues étrangères, les dérivations, préfixations, compositions, métaphores, métonymies, calques, onomatopées, spécialisations de sens, généralisations de sens, siglaisons, troncations, reduplications, conservatismes dans cette même rubrique, ce qui, de plus, est conforme à notre position théorique telle qu'elle est exposée plus haut : l'ancienneté d'une unité n'est qu'une *présomption* d'intégration, la plus légitime, dans notre pratique, étant la *cohésion*.

## LOCUTIONS

Si les syntagmes figés ne font pas l'objet d'une entrée séparée, ils sont glosés.

Les expressions qui font l'objet d'une entrée séparée ne sont pas glosées, et l'apparition de ces expressions dans un article consacré à une autre unité vaut renvoi à l'unité décrite à son ordre alphabétique.

## AFFINITÉS MORPHOLOGIQUES / "MORPHIQUES"

Cette rubrique renvoie aux dérivés par suffixation, préfixation.

Elle renvoie également aux bases (pour un dérivé), et parfois aux "morphes" pour un composé (segment qui peut constituer un morphème dans un autre emploi, mais qui, dans un composé n'a plus le statut de signe à part entière).

En effet, en bonne méthode, et en stricte synchronie, on n'a pas de raison, à **Beurre pistache**, de renvoyer à **Pistache**, puisque le choix de faire de **Beurre pistache** une entrée est fondé sur le fait que l'on pense :

- que le sens de **Beurre pistache** ne correspond pas aux relations syntaxiques normales de "beurre" + "pistache" ; le sens de **Beurre pistache**, n'est pas reconstituable à partir de "beurre", "pistache" et d'une relation syntaxique ;
- que les segments "beurre" et "pistache" ne se comportent pas, au sein de l'unité **Beurre pistache** comme ils le feraient dans un syntagme libre (par exemple, il n'existe plus de possibilité d'insertion entre les deux éléments ; le segment "beurre" ne désigne plus du "beurre" au sens strict).

Par conséquent, cela revient à penser que le seul rapport entretenu entre les segments “beurre” et “pistache” et leurs homophones dans **Beurre pistache** est un rapport de ressemblance sur le plan du signifiant, entretenu par des habitudes graphiques qui masquent le fait que le découpage graphique de ce segment en deux est d'ailleurs illégitime! Seule une perspective diachronique peut établir des rapports de sens entre ces éléments lorsqu'ils sont employés en syntagme libre et en syntagme figé. Ou alors, pour être totalement cohérent, à “Beurre”, il faut décrire un sens qui serait “pâte à tartiner”, et qui permettrait alors de comprendre **Beurre pistache**.

Cependant, pour des raisons de commodité, et parce que l'utilisateur d'un inventaire n'a pas le souci de la stricte distinction de la diachronie et de la synchronie que nous devons avoir, le renvoi a parfois été fait après la mention **DÉRIVÉS**, ce qui, pour être incohérent en théorie, n'en est pas moins commode dans la pratique.

## SYNONYMES

Renvoie aux synonymes dans la variété décrite, à l'ordre alphabétique dans l'inventaire.

## ANTONYMES

Renvoie aux antonymes dans la variété décrite, figurant à l'ordre alphabétique dans l'inventaire.

## LEXIES ASSOCIÉES

Cette rubrique indique les unités souvent associées à l'unité en entrée, sur l'axe syntagmatique. Cette rubrique vise à compenser l'arbitraire de l'ordre alphabétique des entrées, qui tend à détruire les relations entre unités. Une unité faisant l'objet d'un renvoi dans l'une des rubriques ci-dessus (**ANT.**, **SYN.**, **DÉRIVÉS**) n'est pas indiquée dans la présente rubrique. Il est à noter que, lorsque les renvois sont nombreux, cette rubrique renvoie aux mots principaux, qui, eux-mêmes, orientent le lecteur vers le reste d'un champ.